

# Stratégie départementale irrigation Vaucluse à l'horizon 2028

Dans un contexte d'émergence de nouveaux besoins en eau pour l'agriculture et de tension sur les ressources en eau, liées aux effets du réchauffement climatique, le Conseil Départemental a défini une Stratégie en matière d'irrigation agricole à horizon 2028.

Cette stratégie, co-construite avec l'ensemble des partenaires impliqués, permet de disposer d'une vision globale des enjeux, des projets et des besoins en eau sur les territoires agricoles du Vaucluse.

## Stratégie Irrigation Vaucluse à horizon 2028 votée le 29 avril 2022



- Renouveler et renforcer [l'engagement financier du Département pour l'irrigation agricole](#) :
  - Mobiliser 4 M€/an en moyenne sur la période 2023 à 2028
  - Mettre en œuvre la solidarité territoriale : répondre aux besoins sur l'ensemble des territoires (nord et sud) et des différents gestionnaires de réseaux
- Soutenir le maintien et le développement des activités agricoles
  - Poursuivre le soutien des projets de sécurisation des réseaux
  - Renforcer la protection du foncier irrigué
  - Favoriser une irrigation respectueuse de l'environnement et adaptée aux pratiques agricoles actuelles (modernisation des réseaux pour réaliser des économies d'eau)
- Animer une démarche partenariale et collaborative sur l'irrigation agricole en Vaucluse
  - Renforcer et animer le dialogue entre les collectivités et les gestionnaires de réseaux pour une meilleure prise en compte des enjeux liés à l'irrigation et au multiusage de l'eau dans les projets d'aménagements de territoire
  - Elaboration d'un [observatoire partenarial de l'irrigation en Vaucluse](#)



### Chiffres clés irrigation Vaucluse

- 21% des terres agricoles sont irriguées majoritairement les vergers et le maraichage (source RGA 2020)
- Baisse de 20% des superficies cultivées ces 50 dernières années, les terres agricoles irrigables étant encore plus impactées (source RGA 2010)
- +15% d'exploitations maraichères en 10 ans nécessitant l'irrigation

- 45 gestionnaires de réseaux d'irrigation collectifs : Associations Syndicales de Propriétaires (ASP) et Société du Canal de Provence (concession régionale)
- 345 millions de M3 d'eau prélevés par an en Vaucluse pour l'irrigation (données redevances irrigation 2020 Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse). Les prélèvements en eau à usage d'irrigation de la région représentent  $\frac{1}{4}$  des prélèvements tous usages (hors énergie)
- 100 projets d'irrigation identifiés à horizon 2028 en Vaucluse : sécurisation des canaux, modernisation ou extensions de réseaux



**DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE**

Rue Viala - CS 60516  
84909 Avignon Cedex 09